

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 2425

présenté par  
Mme Kerbarh  
-----

**ARTICLE 8**

À la première phrase de l'alinéa 71, substituer aux mots :

« ce dernier »

les mots :

« l'éco-organisme ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.